



PROCES-VERBAL COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

Réunion en visioconférence du 16 décembre 2020

Présidence : GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BATISSE Guy, BONNET Philippe, BRETON Nathalie, BROSSARD Christophe, BUREAU Christian, CHEVALLIER Martine, FREMONT Fabrice, GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude, JOUAN Sozic, MICHAU Gilles, VALENTI Bruno.

Assistent : DESRUTIN Alain (Président de la Commission des Arbitres)
DURAND Fabrice (Directeur Administratif),
MAJKCHRZAK Laurent (Responsable Technique).

Excusés :

Membre : COUTANT Nicolas, MARTIN Prisca.

Début de la réunion : 18h30.

1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DES BUREAUX

* Procès-verbal du Bureau du 05 novembre 2020 : adopté.

2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT

Philippe GALLE

Le Président au nom du Comité adresse son soutien et sa sympathie attristée :

- à la famille et aux proches de Pascal HUCHET, dirigeant du club de ST AVERTIN SPORTS et ancien élu du Comité de direction du District.
- à la famille et aux proches de Joël REINIER ancien élu du Comité de direction du District.
- à la famille et aux proches de Christian HILLION, dirigeant du club de SEPMES-DRACHE.
- à la famille et aux proches de Patrick PAPAIZIAN, dirigeant du club de l'A.S.LUYNES.

2.1– Informations nationales

2.1.1– Crise sanitaire

Le Président fait un point sur les mesures actuelles prises pour la reprise de la pratique en entraînement dans les clubs pour les mineurs et majeurs. Les oppositions et les matchs entre clubs sont interdits.

Il convient de préciser la situation des éducateurs par rapport au protocole sanitaire :

- les éducateurs diplômés d'Etat (minimum BMF) sont autorisés à encadrer un groupe de plus de 6 joueurs(ses).
- les éducateurs diplômés des certificats fédéraux sont autorisés pour encadrer un groupe de plus de 6 joueurs(ses) à la condition de justifier d'une attestation sur l'honneur du Président du club.
- les éducateurs non diplômés ne peuvent encadrer qu'un groupe de 6 personnes maximum.

Une communication dans ce sens sera faite par mail aux clubs.

Bruno VALENTI s'inquiète sur deux points quant aux conséquences de cette crise sanitaire sur la vie associative dans les clubs :

- quelle sera la motivation des bénévoles à l'issue de cette crise sanitaire. Vont-ils être présents à la reprise des compétitions ?

- comment renouer le contact avec les sponsors privés ? Comment les solliciter de nouveau, et dans quelle mesure ?

Les membres du Comité s'inquiètent sur les difficultés liées à la reprise dans les clubs tant sur les plans financiers et humains. Le District se doit de les accompagner au mieux.

2.1.2– Compétitions

Un groupe de travail de la LFA, auquel participait notre Président de District, a été constitué pour réfléchir sur les différents scénarios possibles de reprise des compétitions. Il convient avant tout pour le football amateur de respecter les protocoles sanitaires au risque de décrédibiliser notre sport vis-à-vis des autorités publiques. Il existe, d'après les spécialistes trois risques de contamination du virus dans le football :

- le transport collectif,
- l'utilisation des vestiaires,
- les moments de convivialité.

Les autorités gouvernementales sont donc vigilantes sur le respect des protocoles sanitaires dans chaque sport et le respect du ceux-ci.

Ainsi, plusieurs scénarios ont été également présentés au COMEX de la F.F.F. Les cas particuliers de certains territoires ont été étudiés : matchs en retard, dates de tournois des clubs, intempéries...

Un schéma national unique est cependant ressorti. Les ligues régionales bénéficieront de latitudes cependant pour mener à bien leurs championnats. Les compétitions pourraient reprendre ainsi quelques semaines après le déconfinement fixé actuellement au 20 janvier 2020. La priorité sera de finir les matchs allers. Les classements seront établis à l'issue des matchs allers. Les coupes seraient à priori annulées exceptée la Coupe de France. Le maintien de la Coupe de France dépendra de la date de reprise des compétitions nationales. L'hypothèse d'organiser des matchs en semaine est écartée.

Si le calendrier le permet, ces classements détermineront les positions des équipes pour organiser une deuxième phase de championnat sous forme de play-offs et play-downs (ou poules d'accession et de maintien). Les classements à l'issue de la deuxième phase détermineront les accessions et descentes, en retenant le système du quotient, tel qu'adopté après le 1^{er} confinement.

Une problématique réside dans l'attribution des points déjà acquis au démarrage de la deuxième phase pour chaque équipe. A priori, le capital points obtenu lors de la première phase sera conservé lors de la seconde.

Dans tous les cas, la saison se terminera au plus tard le 30 juin. Le risque que la saison n'aille pas à son terme est à également à prendre en compte. Les paramètres liés à la date de déconfinement, à la période de réathlétisation, à la date de reprise des compétitions et aux aléas climatiques doivent être également pris en compte.

L'ensemble de ces points sera examiné au COMEX du 17 décembre 2020.

2.1.3– Assemblée fédérales

L'Assemblée fédérale FFF prévue initialement au 12 décembre a été reportée. Le budget de la FFF 2020-2021 n'a ainsi pas été voté. Plusieurs incertitudes planent sur l'établissement de ce budget :

- le maintien ou l'annulation de la Coupe de France 2021.
- le reversement des droits TV issus de la Ligue de Football Professionnel étant donné la crise avec MEDIAPRO.

L'enjeu de ce budget est important pour le football amateur. Le montant des reversements vers les instances territoriales via les Conventions d'objectifs en dépend. Les conséquences financières peuvent donc être sérieuses.

L'ordre du jour de cette Assemblée a donc été reporté à l'Assemblée électorale prévue en mars 2021. Il contenait également l'étude d'une nouvelle licence à mettre en place, dénommée « Membre club ». Elle est destinée aux bénévoles non dirigeants participant à la vie des clubs.

2.1.4- Subventions FAFA

Le budget régional FAFA Equipements et Transports 2020-2021 est quasiment épuisé avec tous les dossiers en instance depuis la saison dernière. Il faut cependant rappeler que ce budget a été réduit de 61% cette saison, pour atteindre 230.000 €. En effet, la LFA a réduit les budgets régionaux pour venir financer l'aide de 7 € par licencié à tous les clubs amateurs.

2.1.5- Social

La Ligue de Football Amateur incite les instances à mutualiser les moyens humains que ce soit sur le plan technique et administratif.

2.2– Informations régionales

2.2.1– Statistiques licenciés

La Ligue enregistre une baisse de 11,5 % (soit -9480 licenciés en moins) des effectifs licenciés par rapport à la saison précédente, en comparaison de date à date, au 26 novembre 2020.

Le District d'Indre-et-Loire enregistre lui, une baisse de 12,60% (soit -2215 licenciés en moins) des effectifs licenciés par rapport à la saison précédente, en comparaison de date à date, au 14 décembre 2020. En comparaison par rapport aux effectifs District au 30/06/2020, la baisse est de 18 %.

Le Comité invite les clubs à licencier FFF leurs adhérents qui reviennent à l'entraînement en cette période et qui n'ont pas fourni les documents avant le confinement fin octobre.

2.2.2– Vie des commissions

Le Comité de direction de la Ligue a nommé les membres de ses commissions régionales. Plusieurs représentants issus du District d'Indre-et-Loire ont été nommés pour la première fois, en plus de ceux qui ont été confirmés.

2.3– Informations départementales

2.3.1– Accompagnement des clubs

Le Président rappelle l'axe majeur de la mandature de faire face aux attentes des clubs. Onze membres élus du Comité et les techniciens salariés sont habilités désormais par la Ligue pour rendre visite aux clubs dans le cadre de la démarche « Accompagnement Clubs ».

2.3.2– Social

La non reprise des activités impose la poursuite des mesures prises début novembre pour les salariés du District :

- fermeture du secrétariat du District pendant le confinement. Les rendez-vous prévus avec les clubs sont maintenus dans le strict respect des gestes barrière.
- les secrétaires sont en Chômage partiel pour l'essentiel de leur temps. Elles télé-travaillent sur le temps restant.
- le Directeur Administratif est placé en Chômage partiel à 50% depuis le 2 décembre.
- les techniciens télé-travaillent partiellement depuis le mardi 03 novembre. Ils participent à nombre de réunions en visioconférence.

Laurent MAJCHRZAK vient préciser les activités maintenues sur cette période de restriction sanitaire pour l'équipe technique salariée :

1/Football scolaire

- Entraînements des sections sportives collèges et notamment le collège Corneille,
- Entraînements du Pôle Espoirs Féminin,
- Observatoire des pratiques.

2/Label et formations cadres sportifs

- Suivi des stagiaires en BMF et BEF,
- Animation du webinaire Programme Educatif Fédéral,
- Suivi des processus de labellisation des clubs.

3/ Nouvelles pratiques

- Animation du réseau Fun Foot Challenge,
- Développement du Golf Foot.

4/ Travaux FFF-Ligue

- Participation de Guillaume GIUNTINI aux réunions du groupe de travail constitué par la D.T.N. sur le Développement et Animation des Pratiques (thème : structuration des clubs).
- Participation de Laurent MAJCHRZAK aux réunions de réflexion du groupe de travail constitué par la D.T.N. sur la « Place des jeunes dans les clubs ». Plusieurs thèmes y sont abordés : pratique des U7, passage du Foot à 5 au Foot à 8, offre de pratique U14-U19 et pratiques U13 Elite.
- Réflexion sur les différents scénarios possibles des compétitions Ligue 2^{ème} phase jeunes. Plusieurs principes sont ressortis :
 - fin des compétitions avant le 30 juin impératif,
 - suppression des coupes départementales,
 - finir la première phase de championnat,
 - organisation d'une deuxième phase allégée.

Une enquête auprès de clubs est en projet pour accompagner les clubs à l'issue de ce confinement.

2.3.3- Volontariat

Martine CHEVALLIER informe le Comité que le District a engagé Kéolany LE GUELLEC—BISBAU au poste de volontaire Service Civique au District chargé des Actions Citoyennes et Sociales et de la Communication.

3- INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

3.1- Statut de l'arbitrage

La Ligue Centre Val de Loire valide les mesures dérogatoires suivantes en matière d'arbitrage :

- * repousse la date d'examen de la situation des clubs du 31 janvier au 31 mars.
- * recule la date fixée par l'article 49 pour la publication des listes des clubs en infraction, du 28 février au 30 avril.
- * la réunion du Statut de l'Arbitrage Départemental doit se tenir entre le 1er et le 7 mai 2021 (le PV départemental doit parvenir à la Ligue le 10 mai au plus tard).
- * la réunion du Statut de l'Arbitrage Régional est fixée au 11 mai 2021.
- * repousse la date pour comptabiliser le nombre de matchs effectués par les arbitres, du 15 au 30 juin
 - la réunion du Statut de l'Arbitrage Départemental doit se tenir entre le 1er et le 9 juillet 2021 (le PV Départemental doit parvenir à la Ligue le 12 juillet au plus tard)
 - la réunion du Statut de l'Arbitrage Régional est fixée au 13 juillet 2021

La Ligue a également précisé le calendrier des Formation Initiales d'Arbitres (F.I.A.) pris en compte pour le statut de l'arbitrage de la saison 2020-2021 :

- * 30 janvier, 06 et 13 février 2021 au lieu des 09, 16 et 23 janvier 2021 prévus initialement dans les districts.
- * du 22 au 24 février 2021 pour les mineurs et féminines au CTR.
- * du 25 au 27 février 2021 pour les adultes au CTR.
- * 13, 20 et 27 mars 2021 dans les districts.

Alain DESRUTIN note effectivement que les clubs en infraction du Statut de l'Arbitrage s'intéressent de près aux dates des formations arbitres.

Aussi, les trois FIA 2021 organisées suivantes ne seront pas pris en compte pour le Statut de l'arbitrage 2020-2021, seulement pour la saison suivante :

- * du 26 au 28 avril 2021 pour les mineurs et féminines au CTR.
- * du 07 au 09 juillet 2021 pour les autres personnes au CTR.

Le Comité déplore que le planning présenté des F.I.A. mette en valeur les modules organisés au C.T.R. Châteauroux. Ces modules dans l'Indre sont trop contraignants en termes de disponibilités et d'éloignement pour des personnes mineures ou majeure intéressées pour se lancer dans l'arbitrage.

La remarque sera transmise au Pôle formation de la Ligue.

4- INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU TRESORIER

4.1- Trésorerie

Compte tenu de cette nouvelle mandature, il est proposé de réactualiser les identités des personnes signataires des comptes bancaires du District d'Indre-et-Loire détenus auprès des banques du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne.

- * GALLE Philippe,
- * BROSSARD Christophe,
- * GABUT Thierry,
- * DURAND Fabrice, exclusivement pour les virements bancaires.

Le Comité donne son accord.

4.2- Subventions

Le Conseil Départemental a mis à disposition les dossiers de demande de subventions pour les comités sportifs départementaux. Il se mobilise pour la promotion du sport et des Jeux Olympiques auprès des centres de loisir et du grand public. Il sollicite en 2021 les comités pour animer un événement estival. Celui-ci se déroulera sur trois villes tourangelles différentes du 12 au 30 juillet 2021 (Loches, Bourgueil, Château-Renault). Le District prépare actuellement son dossier et répondra à cet appel à projets représentant près de 40% de la future subvention attribuée.

4.3- Aides crise sanitaires

Le Comité est informé des différents dispositifs d'aides économiques dont peuvent bénéficier les clubs en cette période de crise sanitaire :

- Fonds de solidarité,
- Activité partielle,
- Prêt garanti par l'Etat,
- Exonération des charges patronales,
- Opération de dons de la Fondation du Sport Français : « soutienclub »,
- Aides des banques privées.

4.4- Contrôle budgétaire

Compte tenu de la situation sanitaire, la Commission des finances va étudier les prévisions financières des comptes du District cet hiver après avoir pris connaissance de la date de reprise des compétitions et des différentes aides auxquelles le District peut prétendre. La question de la facturation des clubs des engagements reste en suspens.

5- TOUR DE TABLE

5.1- Commission Développement et Promotion de l'Arbitrage

Gilles MICHAU, Président de la Commission informe le Comité sur les points suivants :

- la Commission recense les clubs pour connaître l'identité des référents en arbitrage. Une relance a été faite. Chaque club doit désigner un référent en arbitrage conformément au Statut de l'Arbitrage.
- un questionnaire a été adressé aux clubs sur les actions réalisées dans le cadre de la promotion de l'arbitrage. Le taux de retour est bon puisque 43 clubs ont répondu. La Commission bénéficie donc d'une base de travail intéressante pour mener des actions en profondeur sur la promotion de l'arbitrage dans leur club.
- plus de 10 candidats se sont inscrits à la prochaine session de Formation Initiale à l'Arbitrage. Il est dommage que la session soit limitée à 15 personnes maximum en cette période de confinement.

5.2- Commission Des Arbitres

5.2.1- Effectifs

Alain DESRUTIN informe le Comité sur différents points :

- l'effectif compte 161 arbitres à ce jour au sein du District d'Indre-et-Loire,
- la moyenne d'âge est de 32,7 ans
- l'objectif de la mandature de la Ligue est d'atteindre l'effectif de 1000 arbitres. L'effectif régional est aujourd'hui de 742.
- des réflexions sont en cours pour modifier le Statut de l'Arbitrage.

5.2.2- Formation

Alain DESRUTIN informe le Comité que 14 personnes ont réussi l'examen d'arbitres en octobre. Elles sont nommées arbitres stagiaires:

5.3- Commission des Dirigeants

Guy BATISSE informe le Comité que les formations de dirigeants animées en visioconférence par la Ligue sont désormais lancées. Plusieurs sont prévues cet hiver. Néanmoins, les formations en visioconférence ont leurs limites. Le contact humain et le partage d'expérience en formation présentielle est important. Certains modules s'adressent prioritairement aux clubs structurés. Il faut pouvoir également proposer des formations aux petits clubs.

5.4- Groupe de travail Calendrier

Christophe BROSSARD informe le Comité que le groupe de travail, constitué la saison dernière, a redémarré ses travaux et ses réflexions. L'objectif est de pouvoir proposer un calendrier général des compétitions innovant pour les clubs et les instances de la Ligue-Centre Val de Loire.

Une première réunion du groupe de travail s'est déroulée en visioconférence le 15 décembre. Deux sous-groupes ont été constitués :

- Calendrier seniors,
- Calendrier jeunes.

Ces sous-groupes se réuniront une fois par mois.

Toutes les éventualités sont envisagées. Les formats des compétitions seront revus. Une deuxième réunion plénière est prévue en mars. Des comparatifs avec d'autres territoires sont étudiés. Les idées issues des clubs peuvent être également être faites. Le groupe présentera ses propositions finales en juin. L'objectif est de pouvoir adopter ce nouveau calendrier général pour la saison 2021/2022.

Gilles MICHAU intervient pour confirmer que les changements sociétaux doivent faire évoluer les calendriers des compétitions et de la pratique. Le bénévolat sera aussi différent sur les futures générations. Le nombre de bénévoles dirigeants diminue. Les débats sont vastes. Il convient d'y faire participer le plus grand nombre.

5.5- Service civique

Fabrice DURAND informe le Comité que 43 contrats service civique ont été signés à ce jour dans 36 clubs du District, sous l'agrément de la Ligue. Les contrats ont été signés sous forme de rendez-vous au District, nécessitant beaucoup de disponibilités.

5.6- Commission des Nouvelles pratiques

Christophe BROSSARD, Président informe le Comité que plusieurs actions ont été mises en place récemment.

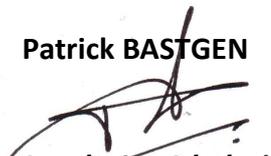
- Draft e-foot : concours de football sur console Playstation. Une compétition a été organisée par la Ligue Centre Val de Loire. 35 joueurs tourangeaux licenciés FFF ont participé.

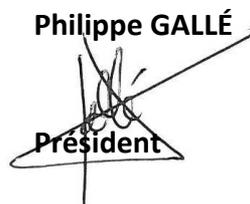
Le Comité félicite Lucien CASY, jeune joueur du LOCHES A.C. pour sa participation à la demi-finale.

- Participation au webinaire FFF sur le développement du e-foot.
- Vote sur le compte Facebook du District sur la meilleure production vidéo du Fun Foot Challenge.
- lancement d'un initiation Golf foot dans les écoles de foot. 15 clubs se sont inscrits. Les techniciens salariés se déplacent dans les clubs pour initier au golf foot avec l'équipement prêté par la Ligue Centre. Les gestes barrière sont bien sûr respectés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h15.

La prochaine réunion du Comité de direction aura lieu le mardi 09 février .

Patrick BASTGEN

Secrétaire Général

Philippe GALLÉ

Président